

« Accord cadre de partenariat stratégique Naquidis + »

Séance plénière des 7 et 8 octobre 2025

Le CESER salue la poursuite et la montée en puissance de l'engagement du Conseil régional en faveur du soutien à un écosystème scientifique d'excellence, au travers de son initiative Naquidis+. Il encourage le Conseil régional à soutenir et à faciliter les innovations locales spécifiques, afin que le territoire se démarque grâce à ses savoir-faire d'excellence. Il s'interroge en parallèle sur les retombées économiques, territoriales et technologiques de ces activités et encourage fortement le Conseil régional à garantir, par des dispositifs d'accompagnement ciblés, l'accès et le transfert de ces nouvelles technologies aux PME et ETI du territoire.

Par ailleurs, le CESER regrette de ne pas avoir été tenu informé des résultats du premier volet de l'initiative régionale Naquidis et sollicite le Conseil régional pour la transmission d'une note d'information annuelle, afin de nourrir l'intérêt déjà accru de l'Assemblée pour cette initiative régionale et de disposer d'éléments d'information actualisés, dans la perspective du rendu d'un nouvel avis sur cette thématique.

Sur le volet sociétal, le CESER salue la place accordée à l'enjeu de formation, soutenu par le développement d'une telle filière technique et scientifique, et insiste pour qu'un objectif de parité soit intégré à la stratégie d'attractivité et de recrutement de l'institut, notamment pour des postes d'encadrement et de recherche. Par ailleurs, il estime essentiel d'anticiper les besoins en compétences spécifiques de la filière et de ses utilisateurs, et recommande que le Conseil régional soutienne la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dédiée au quantique, en lien avec les partenaires sociaux et les branches professionnelles concernées, pour garantir l'adéquation de la formation aux besoins des entreprises.

Le CESER regrette cependant que le nouvel accord-cadre ne fasse pas état des enjeux et des réalités sociales qui seront à l'œuvre avec l'évolution du centre quantique, et encourage le Conseil régional à apporter davantage de précisions à ce sujet.

Enfin, le CESER encourage le développement d'applications de la recherche quantique en faveur de l'optimisation environnementale.

Favoriser un écosystème scientifique d'excellence pour l'avenir de l'économie régionale

Le CESER salue la poursuite et la montée en puissance de l'engagement du Conseil Régional en faveur du soutien à un écosystème scientifique d'excellence, au travers de son initiative Naquidis+ et de son abondement à hauteur de dix millions d'euros sur cinq ans. La recherche quantique et ses applications dans l'industrie constituent en effet un secteur d'avenir, comme en témoignent les investissements colossaux déjà réalisés par l'Union Européenne : selon une session de questions-réponses sur la stratégie quantique de l'UE parue le 2 juillet 2025 sur le site Internet de la Commission Européenne, ce sont onze milliards d'euros de financements publics nationaux et européens qui ont été engagés depuis 2020, dont deux milliards provenant de l'Union Européenne seule¹. En parallèle, le marché mondial du quantique est estimé à 150 milliards d'euros à l'horizon 2040.

Face à ces investissements massifs, le CESER encourage le Conseil régional à soutenir et à favoriser les innovations locales spécifiques, afin que le territoire se démarque grâce à ses savoir-faire d'excellence. À ce titre, le positionnement des acteurs du secteur sur la création de briques technologiques en particulier semble opportun car elles interviennent comme des facteurs différenciants pertinents à l'échelle plus large des écosystèmes quantiques nationaux et européens. Le CESER salue par ailleurs l'engagement du Conseil régional pour faire connaître et valoriser les travaux réalisés en région aux niveaux suprarégionaux.

Le programme Naquidis+ regroupe des acteurs de la recherche et des acteurs industriels. Attaché au développement économique régional, le CESER souhaite que les retombées économiques, territoriales et technologiques de ce programme pour les entreprises du territoire, et en particulier pour les PME et les ETI, soient mieux connues et valorisées. Il apprécierait de connaître les modalités grâce auxquelles ces structures bénéficieront également des transferts de technologie émanant du centre. Il suggère également l'élaboration d'indicateurs permettant d'apprécier ces retombées pour le territoire, tels que le nombre d'emplois créés ou de brevets déposés par exemple. Au sujet du dépôt de brevets, il encourage le Conseil régional à inciter le comité de pilotage de Naquidis à approfondir leurs réflexions et leur politique en matière de propriété intellectuelle et industrielle.

Le CESER s'interroge en parallèle sur la place accordée à la réflexion sur les liens transversaux entre les travaux de la filière quantique et leurs applications pour les autres filières économiques régionales.

Le CESER salue la poursuite et la montée en puissance de l'engagement du Conseil régional en faveur du soutien à un écosystème scientifique d'excellence du territoire néo-aquitain, au travers de son initiative Naquidis+. Il encourage le Conseil régional à soutenir et à faciliter les innovations locales spécifiques, afin que le territoire se démarque grâce à ses savoir-faire d'excellence.

Le CESER souhaite que les retombées économiques, territoriales et technologiques de ces activités pour les entreprises du territoire, et en particulier pour les PME et les ETI, soient mieux connues et valorisées.

Pour une communication plus régulière autour d'une filière économique en expansion

Le CESER salue la continuité du projet Naquidis et son évolution en Naquidis +. Il regrette cependant de ne pas avoir été tenu informé des résultats du premier volet de l'initiative régionale sur ses quatre premières années d'activité entre 2021 et 2024. Dans cette optique, et afin de rester informé des actualités de cette filière et de Naquidis+, il sollicite le Conseil régional pour la transmission d'une note d'information annuelle, regroupant par exemple les éléments d'appréciation des retombées économiques, des éléments issus du rapport d'activité du consortium, les détails de l'exécution du budget ainsi que les résultats de l'évaluation régionale du dispositif. Ce support permettrait de nourrir l'intérêt déjà accru de l'assemblée pour cette initiative régionale et de disposer d'éléments d'information actualisés, dans la perspective du rendu d'un nouvel avis sur cette thématique.

¹ [Questions-réponses sur la stratégie quantique de l'UE](#)

Le CESER regrette de ne pas avoir été tenu informé des résultats du premier volet de l'initiative régionale et sollicite le Conseil régional pour la transmission d'une note d'information annuelle, afin de nourrir l'intérêt déjà accru de l'assemblée pour cette initiative régionale et de disposer d'éléments d'information actualisés.

Quantique et enjeux sociétaux : des correspondances à approfondir

Le CESER salue la place accordée à l'enjeu de formation, sous-tendu par le développement d'une telle filière technique et scientifique. Il réitère cependant l'importance de faire de la formation une activité centrale de Naquidis+. Par ailleurs, il fait remarquer que, parmi la dizaine de membres qui compose le comité exécutif de Naquidis+, une seule femme est incluse : ce constat rappelle naturellement l'enjeu de la représentation des femmes dans les filières scientifiques et techniques. Le CESER propose qu'une attention particulière soit portée à cet enjeu dans les actions de formation du centre Naquidis+. Par ailleurs, la Région et le centre Naquidis+ devront initier une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), en lien avec les partenaires sociaux, spécifique à cette nouvelle filière quantique. Cette démarche est essentielle pour anticiper les besoins en qualification des entreprises néo-aquitaines et éviter une pénurie de main-d'œuvre.

Par ailleurs, le CESER regrette que le nouvel accord-cadre ne fasse pas état des enjeux et des réalités sociales qui seront à l'œuvre avec l'évolution du centre quantique, et encourage le Conseil régional à apporter davantage de précisions quant aux modèles de gestion et d'accompagnement du personnel qui seront mis en œuvre, compte tenu de la pluralité d'acteurs aux statuts différents (chercheur.ses, apprenti.es, (post)doctorant.es...).

Enfin, le CESER encourage le développement d'applications de la recherche quantique en faveur de l'optimisation environnementale, et notamment dans le cadre des activités économiques des entreprises, en cohérence avec les objectifs de la feuille de route régionale Néo Terra.

Le CESER salue la place accordée à l'enjeu de formation, sous-tendu par le développement d'une telle filière technique et scientifique. Il regrette cependant que le nouvel accord-cadre ne fasse pas état des enjeux et des réalités sociales qui seront à l'œuvre avec l'évolution du centre quantique, et encourage le Conseil régional à apporter davantage de précisions à ce sujet. Enfin, le CESER encourage le développement d'applications de la recherche quantique en faveur de l'optimisation environnementale.

Proposition de la Commission 4 « Économie »

Présidente : Gwladys TOHIER ; Membre de la commission : Bertrand DUPOUY

Vote sur l'avis du CESER

« Accord de partenariat stratégique NAQUIDIS+ »

159 votants

159 pour

Adopté à l'unanimité

Yves JEAN

Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine